



Débat public - Projet de terminal méthanier au Verdon

Communiqué de presse

Bordeaux, le 26 juillet 2007

Le débat public sur le projet de terminal méthanier au Verdon-sur-Mer s'ouvre le 1^{er} septembre prochain

A l'issue de la réunion extraordinaire d'hier, le 25 juillet 2007, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé que le dossier de 4GAS, maître d'ouvrage, était suffisamment complet pour être présenté au débat public sur **le projet de construction d'un terminal de réception, stockage et regazéification de gaz naturel liquéfié au Verdon-sur-Mer**.

La CNDP a fixé l'ouverture du débat public au **1^{er} septembre 2007** et sa clôture au **14 décembre 2007**.

Trois débats en parallèle

Deux autres opérateurs ont des projets de construction de terminaux méthaniers dans deux ports français :

- EDF sur le port de Dunkerque.
- Poweo sur le port d'Antifer au Havre.

La Commission nationale du débat public a décidé que les trois débats publics concernant ces projets se dérouleraient en même temps et qu'elle en assurerait la coordination.

La CNDP veillera à l'harmonisation de leur calendrier et au traitement homogène des enjeux nationaux et internationaux.

Le projet de terminal méthanier au Verdon-sur-Mer

4GAS, maître d'ouvrage du projet, est une entreprise privée, dont le siège est à Rotterdam, qui se consacre au développement et à la réalisation de terminaux d'importation de GNL (gaz naturel liquéfié) dans le monde entier.

4GAS lance le projet PEGAZ d'installation d'un terminal de réception, stockage et regazéification de gaz naturel liquéfié au Verdon-sur-Mer.

La France connaît depuis quelques années une demande de gaz en augmentation constante. Avec un point d'entrée au Verdon, éloigné des points existants, 4GAS espère permettre la diversification des approvisionnements du sud-ouest français.





9 réunions publiques programmées pour débattre du projet de terminal méthanier au Verdon-sur-Mer

Suite à la décision de la CNDP, la Commission particulière du débat public a défini le calendrier des réunions du débat public.

Ces réunions seront organisées dans les zones géographiques des deux départements concernées par le projet : dans le Médoc et à Bordeaux pour la Gironde et à Royan pour la Charente-Maritime.

- **2 réunions de lancement**
 - **Le 17 septembre à Soulac**
 - **Le 18 septembre à Bordeaux**

- **1 réunion territoriale,**
Le 4 octobre à Royan
 - Quels impacts du projet sur le territoire ?

- **3 réunions thématiques**
Le 27 septembre au Verdon
 - Quels enjeux du projet sur l'environnement naturel du territoire ?**Le 22 octobre au Verdon**
 - Quelles nuisances pour les habitants? Quelle prévention des risques ?**Le 8 novembre à Soulac**
 - Quels impacts sociaux et économiques du projet sur le territoire ?

- **2 auditions publiques**
Le 9 octobre à Bordeaux
 - La politique énergétique et le marché du gaz.**Le 18 octobre à Lesparre**
 - Quelles hypothèses d'acheminement du gaz depuis le terminal par gazoduc ?

- **1 réunion de clôture**
Le 29 novembre à Bordeaux
 - La synthèse de l'expression du public recueillie sur les deux départements.





La communication sur le débat

- **Le dossier support disponible dès la mi-août.**

Le dossier support du maître d'ouvrage sera disponible, dès la mi-août, en ligne sur le site Internet du débat.

- **La diffusion de l'information auprès du public concerné.**

Entre le 3 et le 7 septembre, la CPDP distribuera dans les boîtes aux lettres de l'ensemble de la population concernée (dans le Médoc en Gironde et sur le littoral de l'estuaire en Charente-Maritime) **la synthèse du dossier du maître d'ouvrage et le journal n°1 du débat**, outil d'information de la CPDP.

- **Où trouver les documents du débat ?**

A tout moment, à partir de l'ouverture du débat et jusqu'à sa clôture, **tous les documents du débat sont disponibles** :

- dans les locaux de la CPDP
- sur simple demande par écrit (courrier, carte T, courriel)
- sur les lieux des réunions publiques
- Sur le site Internet.

En s'abonnant sur le site Internet, vous pouvez les recevoir au fur et à mesure de leur parution.

www.debatpublic-terminal-leverdon.org

Comment contacter la Commission particulière du débat public ?

La Commission particulière du débat public est installée à Bordeaux et tiendra une permanence au Verdon-sur-Mer à partir de la mi-août.

Pour toute information concernant le débat public, vous pouvez la joindre par courrier, par téléphone, par fax ou par mail :

Bureau à Bordeaux

Commission particulière du débat public
Projet de terminal méthanier au Verdon
17, cours du chapeau rouge
33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 52 59 31 - Fax : 05 56 52 71 47

Permanence au Verdon-sur-Mer

A partir de la mi-août à la mairie du Verdon.

Courriel

contact@debatpublic-terminal-leverdon.org

Site internet

www.debatpublic-terminal-leverdon.org

Contact presse

Noëlle Arnault - Canal Com

Téléphone : 05 56 79 70 53 - Courriel : canalcom@club-internet.fr

